© Drogues Info Service - 7 décembre 2025 Page /

Vos questions / nos réponses

Canabis adolescent - Danger?

Par Profil supprimé Postée le 04/06/2014 12:49

Bonjour,

Suite à un test sanguin, mes parents ont découvert que mon petit frère de 15 ans consommait du canabis

Nous ne savons pas exactement sa fréquence de consommation. Il assure que cela lui arrive seulement lorsque il est avec des amis, ou quand il n'arrive pas à dormir le soir (d'après lui, ses troubles du sommeil étaient antérieurs à la prise de joints).

Du fait du climat très tendu qu'il y a entre lui et mes parents, et le fait qu'ils n'ont pas réussi à lui faire arrêter le tabac (qu'il consomme quotidiennement), mes parents ne semblent plus très préoccupés par cette nouvelle.

Or d'après moi, cela n'est pas anodin. En effet, lorsque il ne va pas en cours, mon frère passe la plupart de son temps à dormir. J'ai l'impression qu'il n'a aucune motivation, plus goût à rien, et se moque de tout. Je ne sais pas si cela est lié au canabis ou non, mais je ne pense pas que cela arrange les choses.

J'ai déjà essayé de lui en parler, mais il me rétorque à chaque fois que le canabis n'est pas dangereux, et me vante tous ses "bienfaits".

Au final, je ne sais pas comment réagir.

J'ai peur que si l'on ne fait rien, cela empire. En même temps, il a quand même une vie sociale et des amis, donc je n'arrive pas à savoir le niveau de gravité de sa situation.

Si sa consommation est telle qu'il le dit, est-ce dangereux?Faut-il agir? Comment puis-je l'aider? Je voudrais le faire arrêter, mais puis-je vraiment le faire, et est-ce à moi de le faire?

Merci

Mise en ligne le 10/06/2014

Bonjour,

D'une manière générale, il n'est effectivement pas simple de déterminer si une consommation est problématique ou si elle risque de le devenir. Au delà des fréquences de consommation, des quantités

consommées, ce qui permet de se faire une idée d'une éventuelle problématique ce sont les raisons plus particulières pour lesquelles une personne recourt au cannabis.

Votre frère semble avoir repéré que les effets du cannabis pouvait faciliter l'endormissement et il pourrait prendre l'habitude systématique de fumer avant de se coucher pour pallier à ses troubles du sommeil. Pour d'autres, l'habitude s'installe parce que le cannabis vient calmer des angoisses, détendre en situation de stress... Le plus souvent, dès qu'un produit revêt une fonction bien particulière pour une personne, parce que ses effets viennent répondre à une certaine difficulté éprouvée, le risque de dépendance s'en trouve potentiellement accru.

En continuant à discuter avec votre frère vous pourriez ensemble tenter de mieux comprendre le sens et les éventuelles fonctions de ses consommations. Si le souhaitait, il pourrait s'adresser à un professionnel dans une "Consultation Jeunes Consommateurs" pour faire le point sur ses consommations, tenter d'évaluer avec un tiers extérieur et en toute confidentialité si son usage du cannabis est problématique ou risque de le devenir.

Personne n'a les moyens de "faire arrêter" votre frère de fumer (du tabac ou du cannabis) si lui même ne le souhaite pas mais la discussion pourrait le conduire à envisager un peu autrement le produit et sa manière de l'utiliser. Pour information, le cannabis est une drogue que l'on peut arrêter seul, sans aide particulière. Pour les personnes ayant besoin d'être accompagnées dans leur démarche de diminution ou d'arrêt, l'aide proposée repose principalement sur un suivi psychologique.

Vos parents pourraient être associés ou initiateurs d'une démarche et prendre eux mêmes contact avec une "Consultation Jeunes Consommateurs", la plupart des équipes propose effectivement de recevoir les proches pour du soutien, des conseils.

Si vous souhaitez revenir vers nous pour discuter plus précisément de la situtation de votre frère, de ses difficultés, de vos inquiétudes, ou encore pour que l'on vous oriente vers une consultation, n'hésitez pas à nous recontacter. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe) ou au 01 70 23 13 13 (appel non surfacturé depuis un postable).

Cordialement.		